



COMMUNIQUE COMMUN CFDT RATP – CFDT CHEMINOTS

NON !

**LA CREATION D'UNE STRUCTURE JURIDIQUE TYPE GIE OU GIP
N'EST PAS LA SOLUTION AUX DYSFONCTIONNEMENTS DES LIGNES DE
RER A, B ET D**

OUI DE VRAIES SOLUTIONS EXISTENT !

Le 18 juin 2012, la CFDT RATP et CFDT CHEMINOTS ont rencontré le conseiller social du Ministère des transports, puis les Présidents de la SNCF et de la RATP.

Les directions de la RATP et de la SNCF ont réaffirmé leur souhait de créer rapidement, une structure juridique de gestion de la ligne B du RER, demandé par les parlementaires. Le représentant du ministère reconnaissant que la création d'un GIP dans la précipitation n'est pas souhaitable et ne doit pas forcément être le point d'entrée pour résoudre les difficultés, entre autre du RER B.

Sur les 30 propositions formulées par la Commission d'Enquête Parlementaire, dont certaines rejoignent des revendications portées de longue date par les OS, il est uniquement donné priorité à la création d'un GIP.

Or, La création d'un Groupement d'Intérêt Public préconisé par la commission d'enquête, n'est qu'une opération de communication n'ayant aucun impact sur les dysfonctionnements subis au quotidien par les usagers ! Par contre c'est un vrai moyen de masquer l'impuissance des responsables politiques à apporter des améliorations avant 15 à 25 ans, sur les transports en ile de France suite aux décennies de sous investissement, dont ils portent l'entière responsabilité !

Les deux présidents peinent pour justifier la création de cette nouvelle entité (*demandée par les parlementaires*), reconnaissant « qu'elle ne règlera pas les problèmes liés à l'exploitation (infrastructures, matériel), la finalité étant de se limiter à un pilotage « de la ponctualité et à l'information voyageurs ».

En quoi une structure juridique de plus, de type GIE ou GIP apparaîtrait-elle comme une solution crédible, capable d'améliorer le fonctionnement du RER B, alors même que la mise en commun au travers d'un Commandement Unique ligne B (CUB) n'a ni été réalisée ni testée à ce jour ?

La CFDT RATP et CFDT CHEMINOTS ont clairement réaffirmé leur opposition à la mise en œuvre d'une structure juridique, mais son favorable à la mise en place d'un plateau commun car il faut travailler en coopération et en complémentarité, en s'appuyant sur le savoir-faire, le professionnalisme des salariés des deux entreprises-de services publics, une richesse pour l'Île de France.

A la suite de ces rencontres, les présidents ont annoncé qu'ils allaient formuler une nouvelle lettre de mission ...

Cependant, la question des moyens alloués, aux investissements indispensables pour rénover, renouveler et développer les infrastructures et les matériels roulants, sources de nombreux incidents d'exploitation est systématique écarté par les parties prenantes d'un revers de la main, faute de ressources financière suffisante aujourd'hui.

La CFDT RATP et CFDT CHEMINOTS resteront vigilantes sur ce dossier, afin que les salariés des transports ne soient pas les otages des promesses politiques irréalistes ou populistes !

Contacts Presse

Christophe DARD CFDT SNCF : 06 16 98 52 46

Franck DRAGO CFDT CRTE IDF: 06 01 99 25 42